

Fiche Technique : accompagnement responsable QHSE

Sénégal

Objectifs de la mission

Mission de conseil orientée résultats, conforme au cadre réglementaire sénégalais et aux exigences des bailleurs et donneurs d'ordres.

- Cartographier les écarts et prioriser les actions correctives selon le risque, l'impact et l'urgence.
- Mettre en œuvre un plan d'action opérationnel avec procédures applicables et indicateurs utiles.
- Produire et consolider les preuves de maîtrise (registres, analyses, traçabilité, plans d'urgence).
- Stabiliser la conformité et préparer inspections, audits clients, visites d'assurance et contrôles.
- Installer une gouvernance claire, des rituels de suivi et une amélioration continue robuste.
- Transformer la QHSE en avantage compétitif: réduction des incidents, non-conformités et coûts cachés.

Résultats visés: moins d'incidents, moins de non-conformités, moins de coûts cachés; plus de confiance des autorités, bailleurs, clients et communautés.

Cible / Bénéficiaires

- Directeurs d'usine, responsables QHSE, dirigeants de PME, maîtres d'ouvrage.
- Entreprises industrielles, de services et de construction opérant au Sénégal.
- Secteurs: agroalimentaire, matériaux de construction, mines et carrières, hôtellerie, plateformes logistiques, BTP.
- Contextes: sites urbains (Dakar, Thiès), chantiers d'infrastructures (Diamniadio), sites en région.
- Chaînes de valeur impliquant bailleurs et donneurs d'ordres internationaux aux standards élevés.

Durée de la mission

Durée adaptée à la taille du site, au nombre de thématiques et à la maturité initiale. Premiers résultats en quelques semaines, suivi continu pour ancrer les acquis.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic	Mesurer l'écart, prioriser les risques, clarifier exigences et interactions	Semaines 1–2
Planification	Feuille de route, jalons, gouvernance et RACI	Semaine 3
Mise en œuvre	Procédures, contrôles, preuves; traitement des non-conformités critiques	Semaines 4–12 (adaptable)
Suivi post-mission	Revue, audits internes, veille et consolidation des preuves	Continu

Phase 1 — Diagnostic environnemental et analyse de conformité

- Audit documentaire (autorisations, études d'impact/PGES, registres déchets, contrôles des rejets) et visites terrain.
- Cartographie des écarts/risques; actions sans regret; court terme vs chantiers structurants.
- Indicateurs initiaux: conformité documentaire par thème, actions critiques/mois, délai de traitement des incidents.
- Livrable: rapport d'écarts et risques, plan d'action phasé, moyens et délais estimés.

Phase 2 — Plan d'action, mise en conformité et preuves de maîtrise

- Hiérarchisation selon impact environnemental, risque réglementaire et faisabilité.
- Procédures, consignes, formulaires; rétention, tri/élimination; surveillance des rejets; formation ciblée; auto-contrôles.
- Pilotage par jalons et indicateurs: actions clôturées, conformité documentaire, résultats d'analyses, incidents évités, audits internes.
- Dossiers thématiques de preuves prêts pour autorités, bailleurs et clients.

Phase 3 — Suivi post-mission et amélioration continue

- Revues périodiques, audits internes ciblés, veille réglementaire et consolidation des preuves.
- Détection des signaux faibles, décisions argumentées, mises à jour rapides.
- Revue de direction: objectifs, moyens, arbitrages et indicateurs actualisés.
- Appui ponctuel en cas d'évolution réglementaire, montée en charge ou nouvelle inspection.